

Grippe aviaire, le KO de la claustration !



Grippe aviaire, le KO de la claustration !

Communiqué de la Confédération paysanne du Gers :

Après une accalmie de quelques semaines, le virus de la grippe aviaire réapparaît dans le Gers.

Pour la deuxième fois cette année 2023, des élevages de canards sont touchés dans le secteur de Manciet.

Nous sommes consternés pour tous ceux qui subissent à nouveau la perte de leurs animaux, soit contaminés, soit dépeuplés par principe de précaution.

Nous sommes consternés par cette nouvelle épidémie, récurrente dans le même secteur géographique et ce depuis des années.

Nous sommes consternés par le discours ambiant accusant une fois de plus la faune sauvage.

Nous sommes consternés car nous avons vu ces mêmes éleveurs investir dans des bâtiments ultra modernes pour claustrer leurs animaux et répondre à toutes les injonctions administratives de biosécurité, en vain.

Nous sommes consternés car ces investissements et la disparition de l'élevage plein air devaient solutionner le problème.

Nous sommes consternés d'avoir lu récemment dans un quotidien local, la propagande d'un groupe coopératif pour implanter de nouveaux bâtiments industriels pour l'élevage de demain.

Nous sommes consternés de voir l'incrédulité de ceux qui vont signer les emprunts de leurs futures galères.

Nous sommes consternés par les dépenses d'argent public, tantôt pour subventionner ces bâtiments, tantôt pour indemniser les pertes d'animaux abattus.

La Confédération Paysanne réaffirme que le modèle de la production industrielle de volailles favorise les pandémies et que l'élevage plein air autarcique est une solution pour le bien être des éleveurs et de leurs animaux, pour l'avenir de la filière et pour une alimentation de qualité.

La Confédération Paysanne demande un moratoire sur les futures constructions vu l'échec absolu et avéré de la claustration!